

# SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

## COPARY

*Plan d'actions*



Docu



Document de travail



**AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT NATUREL AU CŒUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE**  
**Fiche n°1**

**OBJECTIF :** Randonnée pédestre

**CIBLE :** Grand public

**INTITULE :** Remise en état du schéma de randonnée intercommunal

**DESCRIPTIF :**

La Copary dispose actuellement de 8 circuits de randonnée pédestre et 4 liaisons qui ne sont pas nécessairement entretenus et qui méritent d'être remis en état :

- Boucle de Neptune (départ Andernay) : 11 km
- Boucle du chêne Henriot (départ Laheycourt) : 15 km
- Boucle du sentier pédagogique de l'ancien étang (départ Laimont) : 3 km
- Boucle de la forestière (départ Laimont) : 14 km
- Boucle des aulnes (départ Mognéville) : 7 km
- Boucle des boudières (départ Nettancourt) : 5km
- Boucle des girollis (départ Sommeilles) : 6 km
- Boucle d'éole (départ Villers-aux-Vents) : 7 km

L'objectif est de remettre en état l'ensemble de l'existant tant au niveau du balisage que de la signalétique touristique.

**MÉTHODOLOGIE :**

La remise en état des circuits suppose de faire appel à une association de randonnée pédestre qui va accompagner la mise en œuvre selon la méthodologie suivante :

- Réalisation un diagnostic sur l'existant à partir d'un cahier des charges précis : type de chemin emprunté, travaux éventuels à réaliser, indication des éventuels poteaux directionnels et autres bornes, indication éventuelle de passages qui pourraient être problématiques en terme de réglementation, éléments de patrimoine naturel et architectural remarquable, services touristiques situés sur le circuit, indication d'autres informations pratiques et utiles pour le randonneur, possibilité de connexion entre les circuits. Ce diagnostic sera complété par les besoins en terme de balises (plaquettes et/ou vinyle).
- Entretien des circuits et mise en place d'un balisage conformément à la charte graphique du Pays Barrois
- Mise en place d'une convention d'entretien et conditions de prises en charge en cas de travaux à effectuer
- Rappel aux mairies des communes concernées de procéder à l'entretien/fauchage des sentiers par courrier

Il sera par ailleurs demandé une relecture à l'association s'agissant des outils de communication : itinéraires sur l'application Cirkwi, panneaux de départ et éventuellement fiches de randonnée.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Mise à jour des itinéraires dans l'application Cirkwi  
Edition de fiches de randonnée pédestre

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet : Copary

Partenaires associés : Association de randonnée pédestre, OT Sud Meuse

**NATURE DES DEPENSES :**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : 15 600€ TTC : 4 500 € Copary + 11 100 € Leader  
+ entretien annuel : 1 400 € (hors dossier Leader)

Recettes : subvention leader (80%)

**ECHEANCIER :**

2023 : lancement opérationnel du dossier

Juin 2024 : finalisation de la remise en état

Printemps N+1 : entretien annuel

**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Fréquentation des circuits

Statistiques Cirkwi



**AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT NATUREL AU CŒUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE**  
**Fiche n°2**

**OBJECTIF :** Randonnée pédestre

**CIBLE :** Grand public

**INTITULE :** Mise en place de boucles pédagogiques / ludiques thématiques

**DESCRIPTIF :**

En complément à l'offre existante, il s'agit d'imaginer un ou plusieurs circuits thématiques.

Plusieurs pistes de réflexion :

- valorisation de l'environnement à travers la biodiversité, les espaces naturels sensibles,
- la redécouverte de la nature par un ré-enchantement pouvant être abordé sous un format narratif
- des itinéraires accessibles à un public élargi (personnes en situation de handicap, poussettes...)
- mise à jour des bandes audios sur les circuits thématiques intéressants (à définir)

**MÉTHODOLOGIE :**

La mise en place d'un circuit pédagogique thématique peut s'appuyer sur un itinéraire existant ou peut faire l'objet d'une création.

A partir d'un circuit, il s'agit de repérer des points d'intérêt et d'y implanter des outils ludiques et/ou de communication (panneaux, supports à manipuler). Les réflexions doivent prendre en compte les cibles de publics ainsi que l'accessibilité avec un bus scolaire.

L'idée est de pouvoir sensibiliser un large public en proposant différents niveaux de lecture. Par exemple, en parallèle à des informations transmises au public adulte :

- une dimension plus narrative sous forme d'histoire peut être imaginée pour le jeune public
- intégration d'un module « Facile à lire et à comprendre » pour le public en situation de handicap

Des préconisations de circuits thématiques sont évoquées : la boucle de l'ancien étang à Laimont, la boucle des oiseaux à Revigny-sur-Ornain, les circuits envisagés dans le cadre de la restauration de l'Ornain.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Mise en place d'outils de communication et/ou ludiques tout au long du circuit

Mise à jour de l'itinéraires dans l'application Cirkwi

Edition de fiches de randonnée pédestre

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet : Copary

Partenaires associés : Association de randonnée pédestre, OT Sud Meuse

**NATURE DES DEPENSES :**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : 20 000 € pour la création d'un circuit thématique (hors frais éventuels d'aménagement)

Recettes : possibilité de subventions leader

**ECHEANCIER :**

A définir

**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Fréquentation des circuits

Statistiques Cirkwi

Diversification des publics sur les circuits

Document de travail



**AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT NATUREL AU CŒUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE**  
**Fiche n°3**

**OBJECTIF :** Randonnée cyclo

**CIBLE :** VTTistes

**INTITULE :** Création de boucles de randonnée VTT

**DESCRIPTIF :**

En complément avec le schéma de randonnée pédestre, il s'agit de proposer des boucles de randonnée destinée aux VTTistes. Les circuits VTT privilégient les forêts et les chemins rocailleux plutôt que l'asphalte et les routes lisses. Le VTT réunit les sensations fortes, l'amour de la nature, la technique et le sport. Les distances et degré de difficulté peuvent être très variables avec un grand écart de 10 à 70 km.

**MÉTHODOLOGIE :**

La définition et mise en œuvre de circuits VTT supposent de faire appel à une association de randonnée cyclo qui va accompagner la mise en œuvre de la méthodologie suivante :

- Préconisations de 3 à 4 boucles en intégrant la Randonnée du tacot à la réflexion avec indication des éléments suivants : type de chemin emprunté, travaux éventuels à réaliser, indication de passages délicats qui pourraient être problématiques en matière de sécurité et de réglementation, toutes informations pratiques et utiles pour le VTTiste. Ce diagnostic sera complété par les besoins en termes de balises (plaquettes et/ou vinyle).
- Entretien des circuits et mise en place d'un balisage conformément à la charte graphique du Pays Barrois
- Mise en place d'une convention d'entretien.

Il sera par ailleurs demandé une relecture à l'association s'agissant des outils de communication : itinéraires sur l'application Cirkwi, panneaux de départ et éventuellement fiches de randonnée.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Mise à jour des itinéraires dans l'application Cirkwi  
Edition de fiches de randonnée VTT

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet : Office de Tourisme Sud Meuse / Copary

Partenaires associés : Association de randonnée cyclo

**NATURE DES DEPENSES :**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : estimation globale pour la création d'1 circuit VTT avec supports communication : 2 500 €

Recettes : possibilité de subventions leader

**ECHEANCIER :**

A définir

**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Fréquentation du circuit

Statistiques Cirkwi

Document de travail



**AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT NATUREL AU CŒUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE**  
**Fiche n°4**

**OBJECTIF :** Randonnée cyclo

**CIBLE :** Cyclotouristes

**INTITULE :** Création de boucles cyclotouristiques

**DESCRIPTIF :**

En complément avec le schéma de randonnée pédestre et les boucles VTT, il s'agit de proposer des circuits ayant pour objectif de faire découvrir le territoire à vélo : sites, paysages, points d'hébergement et restauration, rencontre avec la population et artisans. Les boucles cyclotouristiques enregistrent une distance moyenne de 30 km. A ce titre, il peut être tout à fait pertinent de prévoir une boucle cyclotouristique intercommunautaire en partenariat avec les autres collectivités du sud meusien.

**MÉTHODOLOGIE :**

La définition et mise en œuvre de circuits cyclotouristiques supposent de faire appel à une association de cyclotourisme qui va accompagner la mise en œuvre de la méthodologie suivante :

- Préconisations de 1 à 2 boucles avec précision sur les éléments suivants : type de chemin emprunté, indication éventuelle de passages qui pourraient être problématiques en matière de sécurité, éléments de patrimoine naturel et architectural remarquable, services touristiques situés sur le circuit, indication d'autres informations pratiques et utiles pour le cyclotouriste.

Il sera par ailleurs demandé une relecture à l'association s'agissant des outils de communication : itinéraires sur l'application Cirkwi et fiches.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Mise à jour des itinéraires dans l'application Cirkwi  
Edition de fiches boucles cyclotouristique

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet : Office de Tourisme Sud Meuse

Partenaires associés : Association de randonnée cyclotouristique / Copary

**NATURE DES DEPENSES :**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : estimation globale pour la création d'1 circuit cyclotouristique avec supports communication : 1 000 € (prise en charge OT pour 1 circuit)

Recettes : possibilité de subventions leader

**ECHEANCIER :**

2024 : mise en place d'un premier circuit

A définir : mise en place éventuelle d'un second circuit

**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Fréquentation du circuit

Statistiques Cirkwi

Document de travail



**AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT NATUREL AU CŒUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE**  
**Fiche n°5**

**OBJECTIF :** Randonnée cyclo

**CIBLE :** Randonneurs cyclo

**INTITULE :** Aménagement de la Véloroute Voie Verte V52

**DESCRIPTIF :**

Dans le cadre de la stratégie vélo 2021-2026 menée à l'échelle du sud meusien par le Pays Barrois et les 3 collectivités qui le composent ainsi que l'Office de Tourisme Sud Meuse, une étude de faisabilité et d'optimisation de la Véloroute V52 a été réalisée tout au long de l'année 2022 par les bureaux d'étude L'échappée et Atipy. Cette dernière fait l'objet de préconisations et de chiffrages pour développer et optimiser l'ensemble du linéaire, de Contrisson aux Roises en traversant les villes de Revigny-sur-Ornain, Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois et Gondrecourt-le-Château.

L'objectif est de proposer sur les 5 ans à venir un équipement structurant à l'échelle du sud meusien, à destination des touristes mais également des usagers du quotidien. Ce linéaire s'inscrit dans le schéma national des Véloroutes voie verte V52 et permet de se relier aux départements limitrophes.

**MÉTHODOLOGIE :**

La Copary est pleinement intégrée dans les réflexions menées actuellement au sein des comités de pilotage sous la coordination du Pays Barrois et de l'Office de Tourisme Sud Meuse.

En 2023, la planification du projet devrait être entamée avec des focus sur chaque collectivité. A ce titre, la Copary sera appelée à étudier de manière plus aboutie les différents aménagements et équipements sur son linéaire (Contrisson / Vassincourt), à savoir :

- La bande roulante
- Les entrées et sorties / connexion avec la ville de Revigny-sur-Ornain
- La signalétique directionnelle, pratique et touristique
- Les aires de services (identification de la Ballastière de Contrisson en aire principale)

La mise en œuvre du projet est programmée de 2024 à 2026.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Mise en œuvre d'un plan de communication OT + Pays Barrois en 2023

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet :

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Pays Barrois

Partenaires associés : Pays Barrois / Office de Tourisme Sud Meuse / Copary / CA Meuse Grand Sud / CDC Portes de Meuse / Conseil Départemental / Meuse attractivité / Conseil Régional / DDT / VNF / VMA

**NATURE DES DEPENSES :**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : estimation investissement 10 ans (rendu étude) : 2 521 000 € / entretien : 25 000 € / an

Recettes : subventions Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat, Europe, ADEME, GIP,

**ECHEANCIER :**

2023 : planification

2024 : Rédaction d'un cahier des charges pour le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

A définir : mise en œuvre

**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Fréquentation du circuit (implantation éco-compteur)



**AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT NATUREL AU CŒUR DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE****Fiche n°6****OBJECTIF :** La ballastière à Contrisson + proximité canal et points d'eau**CIBLE :** Grand public**INTITULE :** Réflexion sur une mise en tourisme structurante de la Ballastière ou des points d'eau libres**DESCRIPTIF :**

La ballastière à Contrisson est un site naturel qui offre un plan d'eau potentiellement accessible pour la baignade. Elle constitue aujourd'hui une opportunité pour le territoire de la Copary en matière de développement touristique.

Par ailleurs, le site est particulièrement bien situé, dans un environnement naturel de qualité, au sein d'une commune dynamique qui propose déjà de l'hébergement touristique et de la petite restauration, et à proximité de la voie verte et de la rando du tacot.

**MÉTHODOLOGIE :**

La mise en tourisme de la Ballastière de Contrisson mérite une étude de potentiel qui permettrait à la commune et à la collectivité d'évaluer la pertinence du site en matière de tourisme et de loisirs, ses forces, ses faiblesses, les opportunités et menaces du site. Cette étude pourrait être réalisée par un bureau d'étude spécialisé et permettrait d'avoir des propositions sur un aménagement global du site. Au-delà de la baignade, différents services et prestations pourraient être envisagés tels que :

- une aire d'accueil pour les touristes à vélo (conformément aux préconisations sur l'étude de faisabilité de la voie verte V52 qui positionne la ballastière en aire de services catégorie 1). Exemple de services : tables, bancs, totem de services, informations touristiques....,
- une offre de loisirs complémentaires (jeux, circuit de randonnée thématique et/ou de santé : cf projet ma fameuse idée 2022 autour de la création d'un espace sportif et d'un sentier pédagogique autour de la découverte de la faune et de la flore),
- quelques hébergements type cabane HLL adapté à l'accueil des randonneurs pédestres et cyclo et avec un certain degré d'autonomie,
- des animations ponctuelles (exemple du cinéma de plein air organisé par la Copary),
- l'activité pêche qui existe déjà vers une logique de tourisme halieutique.

La réalisation de cette étude passe par la rédaction d'un cahier des charges et d'une consultation qui permettrait d'établir un diagnostic et des préconisations d'aménagement. Le potentiel aménagement du site devra nécessairement s'inscrire dans une démarche de tourisme durable, respectueuse de l'environnement.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Néant.

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet : Copary

Partenaires associés : Pays Barrois / Office de Tourisme Sud Meuse / Conseil Départemental / Meuse attractivité / Conseil Régional : valorisation des points d'eau de baignade en eaux vives de la région Grand Est/ DDT / VNF.

**NATURE DES DEPENSES :**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : estimation à 25 000 € pour la réalisation de l'étude

Recettes : potentielle subvention leader

**ECHEANCIER :**

A définir

**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Fréquentation du site de la ballastière

Document de travail



**AXE 2 : STRUCTURATION D'UN TOURISME EVENEMENTIEL****Fiche n°7****OBJECTIF :** Coordination des organisateurs d'événements**CIBLE :** Acteurs du tourisme, culture, sports, animations**INTITULE :** Coordination d'une stratégie événementielle par la valorisation d'événements existants**DESCRIPTIF :**

La Copary dispose d'une compétence forte en matière culturelle. De nombreuses actions sont organisées régulièrement et tout au long de l'année par la collectivité. Cette dernière soutient par ailleurs d'autres initiatives culturelles proposées par les acteurs locaux (mairie, association, acteurs privés).

Il existe également des projets à dimension sportive d'envergure départementale voir régionale (c'est le cas notamment des championnats du Grand Est qui se déroulent à Contrisson).

Portée par un réseau associatif dynamique, la programmation événementielle du territoire est riche et vise à la fois le grand public mais également des publics plus ciblés et avertis.

Si on constate une diversité des acteurs et de la programmation événementielle, pour autant il n'existe pas à l'heure actuelle une coordination entre les différents acteurs.

Or, les potentielles mutualisations mais également la mise en place d'une stratégie événementielle profiterait au développement des manifestations : mise en tourisme par le biais d'outils de commercialisation, actions de partenariats avec les acteurs socio-économiques, plan de communication événementiel, recherches de financements etc...

**MÉTHODOLOGIE :**

Il s'agirait dans un premier temps de réunir les techniciens, élus et bénévoles issus des domaines de la culture, du tourisme, du sport et de l'animation en général afin d'identifier les événements susceptibles d'attirer une clientèle régionale ou plus éloignée. Cette rencontre permettrait également de faire se rencontrer les organisateurs, d'échanger sur les manifestations et les projets à venir, de faire le point sur les ressources, les besoins et les éventuelles attentes. A partir de ce diagnostic et en fonction des souhaits exprimés, des pistes d'actions pourraient être réfléchies pour faciliter les collaborations et la communication.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Néant.

**ACTEURS CONCERNES :**Porteur de projet : CoparyPartenaires associés : OT Sud Meuse, acteurs intervenant sur l'animation culturelle, sportive et autres événements (association, mairie...)**NATURE DES DEPENSES :**

<u>Plan de financement prévisionnel</u> : Dépenses : fonctionnement / moyens humains Recettes : néant
<b>ECHEANCIER :</b> A définir
<b>INDICATEUR DE RESULTAT :</b>

Document de travail



**AXE 2 : STRUCTURATION D'UN TOURISME EVENEMENTIEL****Fiche n°8****OBJECTIF :** Optimisation d'évènements existants**CIBLE :** Grand public**INTITULE :** Participation à des événements départementaux, régionaux ou nationaux**DESCRIPTIF :**

Il existe tout au long de l'année des événements portés par des instances départementales, régionales ou nationales. C'est le cas notamment des Journées Européennes du Patrimoine, des Journées nationales de l'architecture, des Journées Européennes des Métiers d'Art ou encore des Journées Portes Ouvertes Entreprises. Le territoire participe à certains d'entre eux de manière ponctuelle sans réelle coordination à l'échelle du territoire. Ces événements offrent une opportunité intéressante car ils bénéficient d'une importante communication et notoriété qui facilite l'attractivité des animations proposées. Le territoire pourrait se saisir de certains d'entre eux et proposer une programmation coordonnée en s'appuyant sur les ressources locales.

**MÉTHODOLOGIE :**

En fonction du potentiel du territoire, il s'agirait de se positionner sur un événement et d'identifier toutes les ressources qui pourraient être mobilisables. A partir de ce recensement, un accompagnement technique par la collectivité faciliterait la mise en place des animations mais également la communication de l'événement. Cette dernière viendrait en complément et en cohérence au plan de communication national.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Définition et mise en œuvre d'un plan de communication complémentaire

**ACTEURS CONCERNES :**Porteur de projet : CoparyPartenaires associés : OT Sud Meuse, acteurs intervenant sur l'animation (association, mairie, privé...)**NATURE DES DEPENSES :**Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : à définir en fonction du plan

Recettes :

**ECHEANCIER :**

A définir

**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Fréquentation de l'événement

Implication des acteurs

Retombées économiques



Notoriété

Document de travail



**AXE 2 : STRUCTURATION D'UN TOURISME EVENEMENTIEL****Fiche n°9****OBJECTIF :** Tourisme culturel et environnement naturel**CIBLE :** Grand public**INTITULE :** Création d'un événement innovant culture et environnement à portée régionale ou plus**DESCRIPTIF :**

L'animation culturelle a été identifiée comme un point fort de la Copary. Non seulement la collectivité porte de nombreux projets à travers sa compétence, mais les acteurs locaux (mairie, associations et acteur privé) s'engagent également sur de nombreuses actions tant qu'organisateur ou partenaire. Disposant ainsi d'un potentiel d'animation et de création culturelle mais également d'acteurs locaux sensibles aux questions environnementales (sobriété et préservation de la biodiversité), il semblerait opportun pour le territoire de réfléchir à un événement qui relierait culture, environnement et tourisme.

Cet événement pourrait être co-construit avec l'ensemble des partenaires, sur une durée courte ou dans une logique de programmation sur plusieurs semaines, à un seul endroit ou sur l'ensemble du territoire, avec un positionnement spécifique qui permettrait au territoire de se démarquer.

**MÉTHODOLOGIE :**

La réflexion pour la définition et mise en œuvre de ce type d'événement pourrait être entamée dans le cadre de la coordination des organisateurs d'événements (cf fiche 8). La méthodologie générale consisterait notamment à :

- fixer les objectifs et le cadre de l'événement,
- réfléchir sur une thématique ou approche culturelle en tenant compte du ou des lieux potentiels et des ressources et réseaux existants,
- lister les partenariats locaux et prospecter si besoin des partenariats extérieurs,
- anticiper un plan de communication et de commercialisation avec une approche touristique,
- établir un budget prévisionnel et identifier les éventuelles opportunités de financement.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Définition et mise en œuvre d'un plan de communication général en fonction du projet

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet : Copary

Partenaires associés : OT Sud Meuse, acteurs intervenant sur l'animation culturelle (association, mairie, privé...)

**NATURE DES DEPENSES :**

<p><u>Plan de financement prévisionnel :</u>  Dépenses : à définir en fonction du projet  Recettes : éventuelles subventions publiques complémentaires ou sponsoring privé</p>
<p><b>ECHEANCIER :</b>  A définir</p>
<p><b>INDICATEUR DE RESULTAT :</b>  Fréquentation de l'événement  Implication des acteurs  Retombées économiques  Notoriété</p>

Document de travail



**AXE 3 : ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE****Fiche n°10****OBJECTIF :** Facilitation à l'installation et à l'amélioration de l'offre touristique**CIBLE :** Acteurs socio-économiques touristiques**INTITULE :** Mise en place d'un dispositif d'aides**DESCRIPTIF :**

La collectivité souhaite s'engager dans une politique de développement touristique en étant porteur de projet structurant mais également en s'appuyant sur un réseau de partenaires touristiques. Afin d'inciter à l'installation et/ou à accompagner la montée en gamme des prestations touristiques, la collectivité souhaite réfléchir à la mise en place d'un règlement d'aides financières.

**MÉTHODOLOGIE :**

La méthodologie consisterait à :

- faire le point avec les acteurs du territoire pour évaluer les besoins et les attentes,
- prendre en compte le positionnement touristique, la vision politique du territoire mais également les attentes de visiteurs de demain,
- évaluer l'évolution du territoire en matière de tourisme,
- appréhender les capacités financières de la collectivité,
- faire le point sur les aides financières existantes en matière de tourisme portées par les différentes instances départementales, régionales, nationales et européennes.

A partir de ce diagnostic, un dispositif d'aides pourrait être configuré et mis en œuvre le cas échéant.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

Une fois le dispositif établi, un plan de communication ciblé pourra être défini

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet : Copary

Partenaires associés : Mairies, instances départementales, régionales, nationales, européennes, Meuse Attractivité

**NATURE DES DEPENSES :**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : enveloppe globale à définir

Recettes :

**ECHEANCIER :**

A définir

**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Nombre de partenaires accompagnés

Montant de l'enveloppe dépensé



Document de travail



**AXE 4 : STRATÉGIE DE COMMUNICATION****Fiche n°11****OBJECTIF :** Définition d'une stratégie de communication touristique**CIBLE :** Grand public**INTITULE :** Définition de la stratégie de communication touristique**DESCRIPTIF :**

La stratégie de communication touristique doit constituer l'un des volets de la stratégie de communication globale de la collectivité, elle-même définie à partir de la stratégie globale de développement de la collectivité.

Elle s'inscrit nécessairement en cohérence avec l'identité graphique de la collectivité, ce qui ne l'empêche pas, par ailleurs, de s'inscrire dans les outils de communication touristiques élargis de l'Office de Tourisme Sud Meuse ou de Meuse Attractivité.

**MÉTHODOLOGIE :**

Une communication pertinente et impactante nécessite d'être anticipée et coordonnée. L'élaboration d'une stratégie de communication prévisionnelle sur 3 ans permet de donner un cap et de veiller à la cohérence globale des actions selon les objectifs et les publics ciblés.

- Il s'agit d'une part, de faire un point sur les clientèles que l'on souhaite cibler avec différentes approches possibles (origine géographique, thématique, critères sociaux...)
- D'autre part, de faire le point sur tous les outils de communication existants (internet et externe à la collectivité) et de s'interroger sur la manière dont on souhaite délivrer les messages
- Enfin, il s'agit d'appréhender tous les outils de communication que l'on souhaite pérenniser, optimiser ou créer. Il s'agit ici d'une approche globale stratégique qui permet d'avoir une vision sur le déploiement progressif des outils pour les 3 prochaines années.

**PROMOTION-COMMUNICATION :**

A définir une fois l'offre structurée

**ACTEURS CONCERNES :**

Porteur de projet : Copary

Partenaires associés : OT Sud Meuse, Meuse Attractivité

**NATURE DES DEPENSES :**

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses :

Recettes :

**ECHEANCIER :**

A définir



**INDICATEUR DE RESULTAT :**

Formalisation de la stratégie et du plan de communication sur 3 ans

Document de travail



	2024	2025	2026	2027	2028
<b>AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT NATUREL AU CŒUR DE LA STRATEGIE TOURISTIQUE</b>					
1- Remise en état du schéma de randonnée intercommunal	Lancement opérationnel Finalisation	Modification Laimont		Entretien annuel	
2- Mise en place de boucles pédagogiques thématiques					
3- Création de boucles de randonnée VTT					
4- Création de boucles cyclotouristiques	Mise en place d'un premier circuit				
5- Aménagement de la Véloroute Voie Verte V52	Planification	Recrutements AMO			
6- Réflexion sur une mise en tourisme structurante de la Ballastière ou des points d'eau libres					
<b>AXE 2 : STRUCTURATION D'UN TOURISME EVENEMENTIEL</b>					
7- Coordination d'une stratégie événementielle par la valorisation d'évènements existants					
8- Participation à des événements départementaux, régionaux ou nationaux					

	2024	2025	2026	2027	2028
9- Création d'un événement innovant					
<b>AXE 3 : ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE</b>					
10- Mise en place d'un dispositif d'aides					
<b>AXE 4 : STRATEGIE DE COMMUNICATION</b>					
11- Définition de la stratégie de communication touristique					

